

Le projet des Eclaireuses Eclaireurs de France

L'association des Éclaireuses Éclaireurs de France vise à former des citoyens libres et responsables, capables de se forger des choix, de s'engager, de contribuer à la construction de la société de demain.

L'engagement bénévole dans une fonction est une expérience qui façonne la personne en construisant des compétences personnelles. Le Scoutisme laïque est une école de vie.

Construit autour d'une auto éducation progressive et collective, le projet éducatif des EEDF s'appuie sur des valeurs (démocratie, laïcité, coéducation, solidarité, éco citoyenneté) et sur les principes et méthodes d'un Scoutisme laïque et moderne.

Nos habilitations et agréments

Association reconnue d'utilité publique.

Association agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale comme association qui prolonge l'action de l'Enseignement Public.

Mouvement agréé Jeunesse et Éducation Populaire.

Titulaire de l'agrément Tourisme.

Habilité pour l'organisation de vacances adaptées.

Le Passeport de l'Engagement est réalisé avec le soutien du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.



Eclaireuses Eclaireurs de France

12, place Georges-Pompidou
93 167 NOISY-LE-GRAND CEDEX

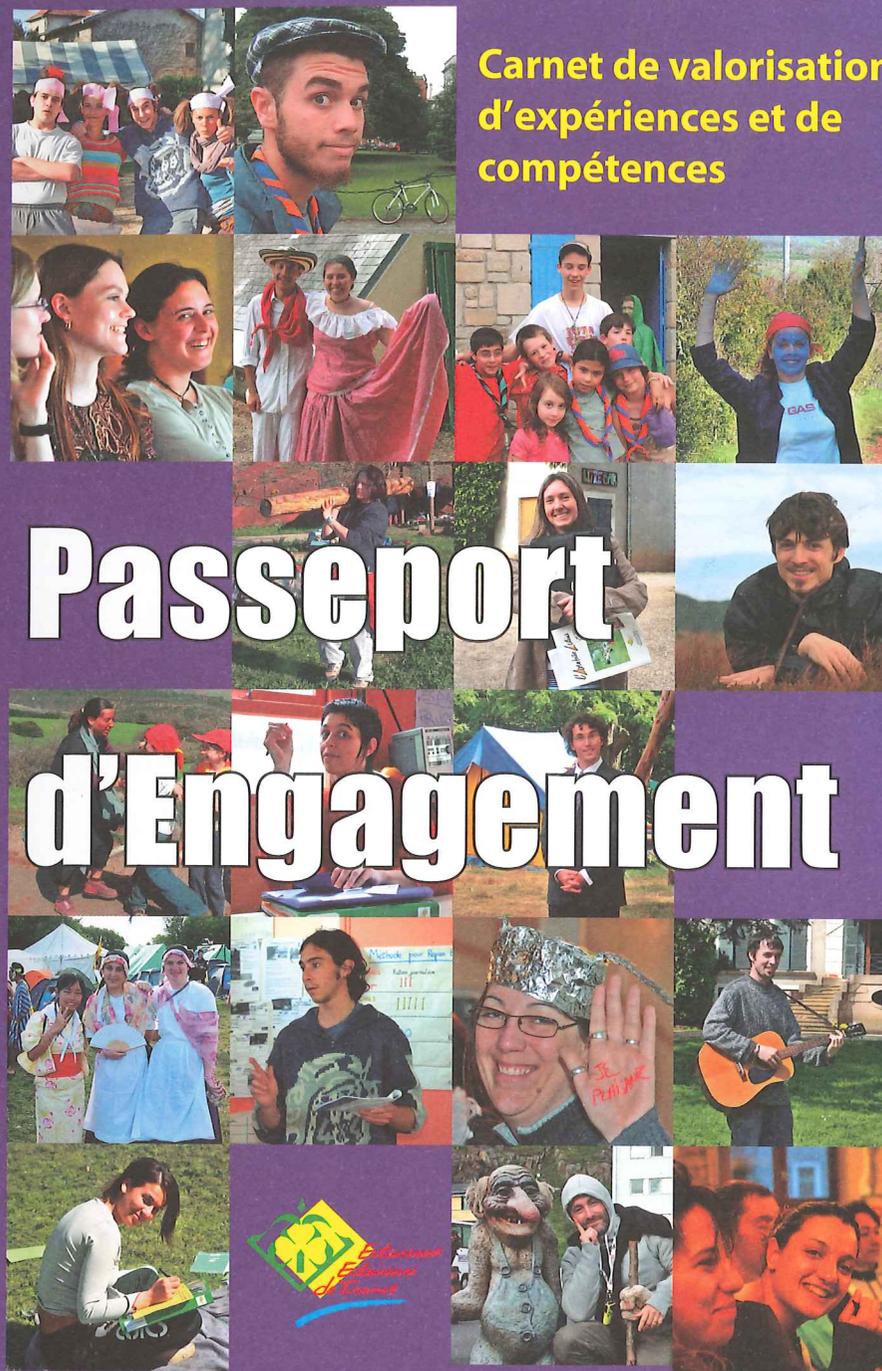
Tél. 01 48 15 17 66 – Fax 01 48 15 17 60

Mél : national@eedf.asso.fr

Site Internet : www.eedf.asso.fr

Le mouvement laïque du Scoutisme Français

Photos EEDF – Conception graphique et impression Imprimerie Causses & Cévenne 05 65 58 41 41



Un passeport d'engagement...

Ce carnet est désormais remis à chaque responsable engagé dans une fonction au sein des Eclaireuses Eclaireurs De France. Le Passeport permet de valoriser son expérience bénévole ou volontaire en identifiant les compétences acquises dans le cadre de ses expériences successives et en précisant l'ensemble des diplômes et titres obtenus.

C'est un outil simple, chacun peut se l'approprier ! C'est aussi un témoin de la richesse et de l'intérêt de l'engagement bénévole et des parcours à vivre chez les Eclaireuses Eclaireurs de France. Ce Passeport de valorisation peut enfin s'avérer utile lors d'un entretien professionnel ou dans le cadre d'une demande de diplôme par valorisation des acquisitions et expériences (VAE).

Le Président des Éclaireuses Éclaireurs de France

Comment utiliser le Passeport ?

- Compléter la partie relative au « parcours d'engagement » en précisant les actions conduites et en identifiant les compétences acquises.
- Faire attester cet engagement par le responsable habilité, à l'échelon local, régional ou national.
- Compléter la partie relative aux formations suivies et titres et diplômes obtenus.

Carnet

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Numéro d'adhérent : _____

Coordonnées (à actualiser si nécessaire) : _____

Photo

Sommaire

Le parcours d'engagement par période et fonction.....	page 4
Les compétences mises en œuvre.....	page 12
L'engagement et les différentes fonctions chez les EEDF.....	page 14
Le parcours de progression.....	page 16
Les formations suivies et les diplômes obtenus.....	page 18

*Eclaireuses
Eclaireurs
de France*

Parcours

Fonctions exercées et période d'exercice	Descriptif des actions
<p>Exemple: Responsable d'Unité (de septembre 2005 à juillet 2006)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation et réalisation du projet pédagogique d'année ✓ Pilotage de l'équipe d'animation (5 animateurs)

d'engagement

Compétences mises en œuvre	Nom de la structure et certification par le responsable habilité
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faciliter le fonctionnement d'un groupe ✓ Concevoir et réaliser un projet pédagogique ✓ Négocier, présenter des arguments, prendre une décision. 	<p>C. FERRAND Responsable du groupe J. B. CHARCOT</p>

Parcours

Fonctions exercées et période d'exercice	Descriptif des actions

d'engagement

Compétences mises en œuvre	Nom de la structure et certification par le responsable habilité

Parcours

Fonctions exercées et période d'exercice	Descriptif des actions

d'engagement

Compétences mises en œuvre	Nom de la structure et certification par le responsable habilité

Parcours

Fonctions exercées et période d'exercice	Descriptif des actions

d'engagement

Compétences mises en œuvre	Nom de la structure et certification par le responsable habilité

Compétences mises en œuvre

Animer

- X Animer des activités pour un public d'enfants ou de jeunes
- X Animer des activités pour un public spécifique
- X Animer la vie collective et la vie quotidienne d'un groupe
- X Appliquer les règles de sécurité
- X Accompagner, aider, contrôler, guider
- X Concevoir et réaliser un projet d'activité
- X Animer un événement d'envergure
- X Évaluer la mise en œuvre d'un projet

Agir en équipe

- X Établir des relations interpersonnelles
- X Écouter, partager, informer, proposer
- X Faciliter le fonctionnement d'un groupe
- X Argumenter, présenter et défendre ses choix

Diriger

- X Concevoir et réaliser un projet pédagogique
- X Définir des objectifs
- X Conduire, animer une réunion
- X Piloter une équipe, un groupe
- X Prendre des décisions et les faire appliquer
- X Déléguer et contrôler

Former

- X Proposer des apprentissages, établir une progression
- X Transmettre une technique
- X Accompagner des stagiaires
- X Évaluer les compétences, les acquisitions
- X Concevoir et organiser une action de formation
- X Concevoir et construire des outils de formation

Organiser

- X Élaborer un dossier
- X Organiser une action
- X Établir les priorités, distribuer les tâches
- X Organiser un projet collectif
- X Suivre l'avancée du projet
- X Organiser un camp ou un séjour en pleine nature
- X Organiser un événement d'envergure, une manifestation

Gérer

- X Gérer les aspects administratifs
- X Organiser, gérer et contrôler le travail de salariés
- X Tenir une comptabilité chiffrée des opérations
- X Équilibrer les dépenses par rapport aux recettes
- X Planifier les recettes, les dépenses et en assurer le suivi
- X Élaborer un budget
- X Établir un compte de résultat et un bilan
- X Intégrer des comptes

Communiquer

- X Prendre la parole en public
- X Négocier, présenter une demande, argumenter
- X Écrire, rédiger un compte-rendu, une information, un article de presse
- X Représenter et agir au nom de l'association
- X Utiliser des techniques actuelles de communication
- X Communiquer avec un plan média
- X Identifier et construire un réseau de partenaires
- X Construire et faire vivre un partenariat
- X Répondre à une interview, s'exprimer dans un média

Compétences transversales

- X S'adapter à un public, une situation, une mission
- X Utiliser différentes techniques d'expression
- X Évaluer des compétences

L'engagement dans une fonction

C'est à travers son engagement dans la fonction qu'une personne manifeste sa volonté d'exercer une responsabilité et de contribuer au projet des EEDF...

Un engagement citoyen

Chaque adhérent s'engage à mettre en œuvre le projet éducatif de l'association et à assumer les responsabilités liées à la fonction qu'il exerce. Chaque fonction, exercée à titre bénévole ou volontaire, manifeste donc cet engagement associatif.

Contribuer à l'éducation de la jeunesse témoigne d'un engagement éducatif, au service de l'autre. Inscrire son action dans le quotidien, avec l'ambition de contribuer à la construction d'une société meilleure et plus juste devient le signe d'un engagement citoyen.



La nomination dans la fonction

Chaque responsable qui s'engage dans une fonction est nommé par le responsable de l'échelon compétent.

Cependant certaines fonctions sont électives : les membres des équipes locales et régionales, les membres du comité directeur sont élus par les adhérents.

Plusieurs types de fonctions

Les fonctions pédagogiques liées à l'animation des groupes de jeunes et à la formation des équipes d'animation.

Les fonctions associées à l'exercice d'une responsabilité locale, régionale ou nationale.

Les fonctions spécifiques liées à une compétence technique.

Les différentes fonctions chez les EEDF

Echelon local	
Responsable d'animation <i>Encadre et anime la vie collective et les activités au sein d'une équipe.</i>	Membre d'une équipe de groupe <i>Assure la responsabilité d'une mission (communication, relations, matériel, intendance, transport...).</i>
Animateur séjour vacances <i>Encadre le séjour d'un groupe de personnes handicapées.</i>	Membre d'un comité de gestion d'investissement <i>Participe à la définition et à la réalisation du projet de gestion d'un centre EEDF.</i>
Responsable d'unité <i>Organise, coordonne la réalisation et l'évaluation du projet pédagogique d'année.</i>	Trésorier local <i>Gère la trésorerie et la comptabilité du groupe local.</i>
Responsable de camp <i>Assure la gestion et la direction d'un camp de Scoutisme.</i>	Responsable de groupe <i>Organise et coordonne le projet conduit par le groupe local.</i>
Directeur de séjour vacances <i>Dirige un séjour de vacances adaptées.</i>	
Echelon régional	
Formateur <i>Encadre et anime les actions de formation.</i>	Délégué à l'Assemblée Générale <i>Elu par le congrès régional.</i>
Responsable de stage <i>Organise et dirige les sessions de formation 1^{er} degré/BAFA, formation de formateurs, formations continues.</i>	Membre d'une équipe régionale <i>Assure la responsabilité d'une mission ou fonction régionale.</i>
Membre d'un collectif Service Vacances <i>Participe à l'organisation et au fonctionnement d'un Service Vacances.</i>	Trésorier régional <i>Gère les finances de l'échelon régional.</i>
Cette liste des fonctions n'est pas exhaustive.	Responsable Régional <i>Organise et coordonne le projet de l'échelon régional.</i>
Echelon national	
Membre d'une commission ou d'une Equipe Nationale Bénévole <i>Participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique nationale d'un secteur (Formation, Programmes Educatifs, International, Revues, Communication, Gestion administrative...).</i>	Membre du Comité Directeur <i>Administre l'association et met en œuvre une politique.</i>
Chargé de mission <i>Reçoit délégation pour représenter les EEDF ou conduire une action spécifique.</i>	Membre de la commission de contrôle <i>Contrôle l'exactitude des comptes de l'association.</i>

Parcours de progression

Acquisitions et apprentissages

S'engager dans une fonction, c'est tout d'abord s'engager sur des valeurs et participer à la mise en œuvre du projet collectif. C'est aussi engager un processus de progression personnelle. En se formant, par l'action, chaque responsable acquiert des compétences, enrichit ses expériences et grandit.

La progression personnelle se nourrit des expériences vécues. La prise de responsabilité et la participation à des projets citoyens construisent les compétences personnelles.

Ce sont des savoirs-faire, des techniques acquises. Ce sont aussi des savoirs-être qui façonnent la personnalité, tout aussi utiles dans sa vie personnelle que professionnelle.

Une formation accompagnée

Quelle que soit la fonction exercée, le responsable dispose dès sa nomination d'un accompagnement personnalisé. A chaque fonction correspond également un itinéraire de formation et des outils de suivi.

La formation des élus

La formation des membres des équipes locales ou régionales est garantie à travers un dispositif de formations modulaires et lors des rencontres institutionnelles. Les contenus abordés ont pour objectifs l'amélioration des Plans d'Actions locaux ou régionaux ainsi que l'organisation des projets pédagogiques d'année et de camps d'été.

La formation des cadres pédagogiques

Le Plan de Formation des responsables pédagogiques détermine un itinéraire de progression :

- Responsable d'Animation
- Responsable d'Unité
- Responsable ou Directeur de camp de Scoutisme
- Formateur
- Responsable de stage

Cette formation est construite en alternance avec :

- Des mises en situation pratique
- Des sessions de formation initiale, de perfectionnement et de formation continue
- Un suivi, une évaluation et un accompagnement

Un livret de suivi individuel accompagne la formation.

La formation continue

Pour chaque fonction, des modules de formation continue permettent d'approfondir ses connaissances ou de les réactualiser. Ces modules sont organisés par les différents échelons en lien avec leurs compétences et responsabilités.

Certification des compétences

L'association s'engage à contribuer à la formation et à accompagner le bénévole tout au long de sa progression. Une certification reconnaît les compétences acquises et mises en œuvre.

Ce passeport capitalise les expériences et permet de dresser un constat des compétences acquises. En facilitant l'identification et la reconnaissance de ses compétences personnelles, ce carnet s'avère un outil essentiel dans la construction de son CV, lors d'un entretien professionnel ou pour une demande de VAE.



Formations suivies

Intitulé de la formation	Date	Organisateur
		

Titres et diplômes obtenus

Appellation	Date	Délivré par